

De : ventmauvais.association@nordnet.fr <ventmauvais.association@nordnet.fr>

Envoyé : mardi 28 mai 2019 18:06

À : 'contact@cdcmontagnenoire.fr' <contact@cdcmontagnenoire.fr>; 'cdel72@free.fr' <cdel72@free.fr>

Objet : Densification et repowering dans la Montagne Noire

Importance : Haute

Bonjour Monsieur le Président,

Nous nous sommes rencontrés le 10 avril dernier à Cuxac-Cabardes pour évoquer la « charte de développement éolien et photovoltaïque » de la CCMN et les conséquences que son application pourrait avoir sur les populations habitant les fermes, villages et hameaux de la Montagne Noire. Etaient présents à cette réunion, Julien Mousset, Jean-Pierre Bouisset et Ludovic Saxe.

La discussion, courtoise, a duré près d'une heure et demie sans que les points de vue ne puissent se rapprocher. En effet, alors que nous parlons cadre de vie, environnement et nature, écologie et transition énergétique, économie locale, tourisme, ressource en eau, tous menacés par les projets éoliens qui se multiplient, la seule réponse que vous m'avez faite porte sur la « fiscalité des éoliennes qui viendrait remplacer les dotations défaillantes de l'Etat » et les ressources directes provenant d'une exploitation de centrales éoliennes par la CCMN ou les communes.

Une question d'argent donc, et uniquement d'argent ! Loin des préoccupations écologiques ou environnementales.

En effet, aucune réflexion de votre part sur la transition écologique et la manière d'y parvenir sans bousiller le cadre de vie et le bien-être des populations. Je vous ai remis les propositions du collectif Toutes nos énergies - Occitanie-environnement - <http://toutesnosenergies.fr/> - et son programme « REPOSTA » alternatif à celui de la région qui veut quintupler la production électrique d'origine éolienne, alors que nous proposons une alternative crédible, moins coûteuse et respectueuse de l'environnement ! L'avez-vous lu ? Qu'en pensez-vous ?

Il a longuement été question lors de notre rencontre de la Charte de développement éolien et photovoltaïque que la CCMN propose aux communes qui la composent. **Cette charte n'est pas prescriptive et ne peut donc ni empêcher un projet ni permettre une quelconque régulation des implantations (ce que vous ne contestez pas)**. Sans parler de la participation des communes en capital aux sociétés de projet éoliens ! Participation qui serait ensuite, nous dit-on, revendue aux développeurs et exploitants finaux avec un large bénéfice espéré. Spéculation pure donc dans laquelle seraient entraînés les communes.

Les mots de **densification** et de **repowering** servent de faux-nez à une politique de soutien tous azimuts à l'éolien et à ses promoteurs. Car où s'arrête la **densification** d'un parc qui compte déjà 26 éoliennes comme celui du Sambres, **alors que sur un territoire d'à peine plus de 200 kms² on compte déjà tout autour près de 86 éoliennes qui tournent, 16 en construction et plus de 53 en projet soit un total de 155 éoliennes** ? Quant au **repowering**, on sait ce qu'il en est (voir les projets sur Pradelles). Dans les deux cas, c'est plus de nuisances sonores et visuelles, plus d'argent public gaspillé, plus de taxes et d'augmentation des prix de l'électricité pour payer les primes et autres tarifs d'achat garanti aux exploitants (exploiteurs ?) éoliens.

Lors du forum Accclair les 17 et 18 mai dernier, Julien Mousset, agent de développement économique à la communauté de communes a été on ne peut plus clair sur les intentions de la CCMN, suivant en cela les projets de la région, quitte à être en contradiction avec le contenu de la charte de la CCMN.

Un petit florilège de ses déclarations :

- « **La CCMN est ouverte à toute proposition de promoteurs pour les extensions à venir.** »
- « Le participatif individuel doit être développé. **La CCMN s'engage à investir financièrement dans des projets éoliens.** »
- « **La CCMN s'engage à faire sauter tous les freins au volontarisme des élus qui veulent s'engager dans des projets** », ainsi que le désire M. Viola, (qui a parlé d'assouplissements des procédures pour les maires qui veulent se lancer dans des investissements d' énergies renouvelables, quels qu'ils soient).
- **La CCMN s'engage à aider les promoteurs à « minimiser au maximum » les risques encourus.**

En clair, il s'agit de mettre des bâtons dans les roues à tout recours déposé par les opposants aux projets et empêcher les associations citoyennes de jouer leur rôle d'alerte. A aucun moment il n'est question de consulter les populations concernées et de leur présenter ces projets et leurs conséquences pour qu'elles puissent se prononcer en toute connaissance de cause. Cela montre bien également la totale inutilité de la charte qui prétend permettre de contenir et de réguler l'implantation des éoliennes sur le territoire de la CCMN.

Dans tous les cas, il est question d'accroître significativement la puissance fournie, par la construction de nouvelles centrales, mais aussi par le repowering : **c'est-à-dire la possibilité de remplacer les machines qui arrivent en fin de tarif d'achat garanti ou à obsolescence (mâts compris entre 70 et 90 mètres) par des machines plus hautes, plus puissantes et donc plus performantes.**

Nous considérons que ces projets sont nuisibles tant sur le plan de notre cadre de vie que sur le plan financier par la fuite en avant que cela suppose, et que la CCMN fait fausse route.

Je persiste, nous persistons, avec les 160 associations d'Occitanie réunies dans le collectif TNE-OE, à croire qu'une alternative au tout éolien est possible et que la Montagne Noire ne doit pas être sacrifiée au nom d'intérêts financiers particuliers qui se moquent bien de l'intérêt général, de celui des populations concernées et de « la sauvegarde de la planète »...

Je vous ai proposé l'organisation d'une réunion intercommunautaire, publique, qui permettrait de faire valoir nos arguments dans un débat contradictoire. Je vous ai confirmé cette demande lors de notre rencontre le 25 mai aux Moussels où vous m'avez affirmé : « s'il n'y a plus d'éoliennes cela veut dire qu'il n'y aura plus d'écoles, ni de crèches ... ». Parlons-en ! **Les maires de la CCMN n'ont pas été élus en 2014 pour mener à bien la politique que vous avez décidé de conduire sous l'égide de la région.**

Dans l'attente de votre réponse à cette proposition, je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sincères salutations.

Patrice LUCCHINI
Association Vent mauvais
Hameau de Cubservies
11380 ROQUEFERE
Tel. 06 10 66 54 00

